

■ **Fry Rock AG**, à Fribourg, exploitation de cafés-restaurants, etc. (FOSC du 29.04.1997, p. 2862). Par ordonnance du 25.02.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **Fry Rock AG en liquidation**. Par ordonnance du 05.06.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 1453 du 08.07.2002  
(00556350 / CH-217.0.137.391-1)